

IRÉC

Sébastien Burdalski

NOTE DE RECHERCHE

**Un portrait socioéconomique et forestier de
Saint-Michel-des-Saints — Lanaudière**

Juillet 2026

À propos de l'IRÉC

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) est un organisme scientifique indépendant voué à l'enrichissement du débat public par la production de recherches rigoureuses et par la conduite d'activités d'animation et de formation favorisant le développement des compétences dans le domaine économique. L'IRÉC s'intéresse à l'ensemble de l'économie et mène des travaux destinés à contribuer à la construction du bien commun. Ses approches visent à renouveler le modèle québécois par la promotion d'alternatives crédibles. Les enjeux de la transition écologique de l'économie retiennent tout particulièrement son attention.

© Institut de recherche en économie contemporaine

10555, Avenue de Bois-de-Boulogne
CP 2006, Montréal (Québec) H4N 1L4
Tél. (514) 380-8916 • info@irec.quebec • www.irec.quebec

Notice biographique de l'auteur

Sébastien Burdalski est candidat au doctorat en management et détenteur d'un baccalauréat en philosophie. Ses centres d'intérêt concernent principalement les liens entre capitalisme, société et écologie. Il a été consultant senior et membre du conseil d'administration d'Attac Québec, en plus d'être chargé de cours à l'ESG-UQAM. Sa thèse de doctorat porte sur la possibilité de faire advenir le post-capitalisme dans une perspective de recherches critiques.

Collaboration et révision

Robert Laplante, directeur général, IRÉC
François L'Italien, directeur adjoint, IRÉC

Table des matières

Faits saillants	4
1. Un portrait socioéconomique de la région et de la municipalité.....	6
1.1 Profil démographique de SMDS.....	6
1.2 Marché du travail local	8
1.3 Revenu et conditions de vie.....	10
1.4 Indice de vitalité économique du territoire et mobilité de la population.....	10
2. Un aperçu économique du secteur forestier dans la région.....	11
2.1 Un portrait régional : Lanaudière et l'Unité d'aménagement 062-71	11
2.2 Les principaux bénéficiaires de garanties d'approvisionnement (BGA) de l'UA 062-71	12
Scierie St-Michel inc.	12
Groupe Crête	12
Produits Forestiers Lachance inc.....	12
2.3 Autres entreprises notables de la région	13
2.4 Un survol des caractéristiques du massif forestier de l'UA 062-71	13
2.5 Le contexte économique : un secteur sous pression.....	14
2.6 L'importance forestière dans l'économie de la Matawinie	15
3. Les potentiels socioéconomiques de transition écologique du secteur forestier.....	16
3.1 Un modèle à faire évoluer.....	16
3.2 La filière biomasse forestière résiduelle	16
3.3 La filière bois massif et construction durable (CLT/bois d'ingénierie).....	17
3.4 La filière des produits forestiers non ligneux (PFNL).....	18
3.5 Les bioraffineries forestières	19
3.6 La gouvernance autochtone et la cogestion territoriale	20
3.7 L'aménagement forestier intensif et la sylviculture adaptée aux changements climatiques	21
3.8 Le récréotourisme forestier et la diversification économique.....	21
4. Les enjeux transversaux.....	23
4.1 La main-d'œuvre : une transition à planifier	23
4.2 Les droits de douane américains : un choc exogène à inclure dans la stratégie de transition	23
4.3 Le projet de mine de Nouveau Monde Graphite (NMG)	24
5. Tableau synthèse des potentiels de transition.....	25
Annexe 1. L'exemple de l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) – MRC de Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean.....	26

Faits saillants

- Le portrait socioéconomique de Saint-Michel-des-Saints (SMDS) met en évidence un territoire caractérisé par une population vieillissante, une faible croissance démographique, un niveau de scolarité relativement faible et une vitalité économique parmi les plus faibles de la région de Lanaudière. La municipalité demeure également fortement dépendante d'un nombre limité d'activités économiques, principalement la foresterie, le tourisme et les services qui leur sont associés.
- L'avenir incertain de la Scierie St-Michel, qui s'est récemment placée à l'abri de ses créanciers, illustre la vulnérabilité que peut engendrer cette spécialisation économique pour l'emploi local et pour l'ensemble de la communauté. Si la fermeture devenait définitive, les conséquences seraient dramatiques à court terme pour SMDS.
- Parallèlement, le territoire dispose d'importants atouts. La présence d'un vaste massif forestier, d'entreprises déjà implantées, d'une filière biomasse en développement, d'infrastructures touristiques reconnues ainsi que la proximité de la communauté atikamekw de Manawan constituent des bases concrètes sur lesquelles peuvent s'appuyer de nouvelles initiatives de développement.
- Plusieurs pistes de diversification ont été identifiées dans ce portrait, notamment la biomasse forestière, le bois d'ingénierie, les produits forestiers non ligneux, les bioraffineries forestières, la cogestion territoriale, la sylviculture adaptée aux changements climatiques et le récréotourisme forestier.
- Le modèle du Groupe AGIR, développé au Lac-Saint-Jean, est une initiative de gestion intégrée de la forêt qui retient particulièrement l'attention. Il s'agit d'une entreprise d'économie sociale qui vise à territorialiser l'économie de la forêt, en occupant le segment de la coupe de bois. Cette initiative pourrait inspirer la communauté de SMDS et ses environs.
- Le développement de ces filières demeure tributaire de plusieurs conditions à réunir. Les enjeux d'entrepreneuriat et de main-d'œuvre, le vieillissement de la population, les besoins de formation, la dépendance aux marchés extérieurs ainsi que l'incertitude entourant l'évolution du secteur forestier et des droits de douane américains constituent des défis importants pour le territoire.

- Dans ce contexte, la capacité des acteurs locaux, régionaux, gouvernementaux, syndicaux et autochtones à collaborer et à coordonner leurs actions apparaît comme un élément déterminant pour la mise en œuvre de projets structurants.
- Dans l'ensemble, le portrait révèle un territoire confronté à des vulnérabilités importantes, mais qui possède également plusieurs leviers susceptibles de soutenir son développement futur. Les enjeux de Saint-Michel-des-Saints ne concernent pas uniquement la relance des activités forestières, mais également la diversification économique, la rétention de la population, l'adaptation aux transformations du secteur forestier et le maintien de la vitalité du territoire à long terme.

I. Un portrait socioéconomique de la région et de la municipalité

Lanaudière est une région administrative du Québec qui compte environ 569 335 habitants et qui s'étend du couloir fluvial des Basses-Laurentides jusqu'aux vastes forêts boréales du nord. La région présente un fort contraste entre son sud urbanisé (couronne nord de Montréal) et son nord rural et forestier, dont relève la MRC de la Matawinie, où se situe Saint-Michel-des-Saints (SMDS).

SMDS est la municipalité la plus grande en superficie de la région de Lanaudière avec un total de 501,61 km². Fondée en 1863 et constituée en municipalité en 1956, elle se situe à l'extrémité nord de la Route 131, au bord de la rivière Matawin et à proximité du réservoir Taureau. Elle constitue le principal pôle de services de la Haute-Matawinie et la porte d'entrée de l'unité d'aménagement forestier (UAF) 062-71.

I.1 Profil démographique de SMDS

Vue d'ensemble des caractéristiques socioéconomiques de SMDS par rapport à la MRC de la Matawinie¹² :

Indicateur	Saint-Michel-des-Saints	MRC de la Matawinie
Population (2016)	2 436	50 435
Population (2021)	2 359 (-3 %)	—
Superficie	501,61 km ²	9 528 km ²
Densité (hab./km ²)	~5	5,3
Âge médian	56 ans	52,6 ans
Population 50-64 ans	35 %	29,9 %
Population 65 ans et +	27 %	24,5 %
Population 0-14 ans	11 %	12,8 %
Population 25-49 ans	20 %	23,8 %

¹ Statistique Canada. (2017). Profil du recensement, Recensement de 2016 – Saint-Michel-des-Saints, Municipalité [Subdivision de recensement], Québec et Québec [Province]. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2462085&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=Saint-Michel&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=All&TABID=1&type=0>

² Entreprendre Matawinie. (2022). « Fiche SMDS », Consulté au : <https://entreprendrematawinie.com/wp-content/uploads/2022/03/Fiche-SMDS.pdf>

Saint-Michel-des-Saints doit relever un défi socioéconomique majeur en raison du vieillissement accéléré de sa population, avec seulement 20 % de résidents âgés de 25 à 49 ans (qui est le principal groupe en âge de travailler), comparativement à 23,8 % pour l'ensemble de la MRC de la Matawinie. Cette faible proportion de population en âge de travailler, combinée à 62 % de résidents de 50 ans et plus, exerce une pression importante sur le bassin de main-d'œuvre locale et renvoie à des enjeux potentiels pour le maintien des services, le financement des infrastructures et le développement économique de la municipalité.

De plus, la démographie est à la baisse (-3 %), la taille des ménages est relativement modeste (deux personnes) et 22,4 % de la population parle plus d'une langue.

Avec 95 immigrants sur 2 255 habitants (4,2 %), dont très peu d'arrivées récentes, Saint-Michel-des-Saints présente pour l'instant une faible attractivité migratoire. Cette situation limite le renouvellement démographique et contribue aux enjeux de dévitalisation observés dans plusieurs territoires périphériques.

En outre, la capacité de certains services essentiels, notamment la quantité d'eau potable disponible, a atteint ses limites, ce qui constitue un frein supplémentaire à la croissance démographique et au développement économique de la municipalité³. Le parc résidentiel est relativement ancien : près de 60 % des logements ont été construits avant 1981 et seulement 15 logements l'ont été entre 2011 et 2016. Combinée à une offre locative limitée (19 % des ménages sont locataires), cette situation suggère un faible dynamisme résidentiel et une capacité d'accueil restreinte pour les nouveaux ménages, deux caractéristiques souvent associées aux processus de dévitalisation des territoires.

³ CFNJ. (2026). « Saint-Michel-des-Saints : L'eau potable disponible a atteint ses limites », Consulté au : <https://cfnj.net/saint-michel-des-saints-leau-potable-disponible-a-atteint-ses-limites/>

1.2 Marché du travail local

Indicateur	SMDS (2021)	MRC Matawinie
Population active (15 ans et +)	1 015	22 220
Personnes occupant un emploi	1009	20 065
Taux de chômage (2016)	~12,3 %	—
Taux de chômage (2021)	9 %	—
Employés salariés	82 %	80,6 %
Nombre d'entreprises (2021)	132	-
Nombre d'emplois (2018)	1 220	—
Part des emplois locaux (<15 min)	73 %	—

Pour le taux de chômage, il est important de mentionner qu'avec la fermeture de la Scierie St-Michel inc., qui avait fait perdre plus de 250 emplois⁴, il est passé d'environ 9 % à près de 34 % sur le territoire de SMDS. Il s'agit de l'un, sinon du plus grand employeur privé de la municipalité. Or, puisque la scierie s'est placée à l'abri de ses créanciers, son avenir est plus qu'incertain⁵, ce qui élève de plusieurs crans le niveau d'incertitude économique de la localité et de ses environs.

La prépondérance des emplois locaux – 73 % des Saint-Michellois travaillent à moins de 15 minutes de déplacement de chez eux⁶ – laisse voir une économie locale fortement ancrée dans les ressources naturelles et les services de proximité. Les 132 entreprises qui offrent des emplois dans la municipalité sont réparties de la façon suivante⁷ :

⁴ Harnois, M. (2025). « Plus de 250 travailleurs au chômage à Saint-Michel-des-Saints ». CFNJ. <https://cfnj.net/plus-de-250-travailleurs-au-chomage-a-st-michel-des-saints/>

⁵ Radio-Canada. (2026). « Scierie de Saint-Michel-des-Saints : les créanciers autorisent un plan pour éponger la dette » [Article de presse]. Ici Radio-Canada. Consulté au : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2258261/scierie-st-michel-des-saints-creanciers-dette>

⁶ Op. Cit. Entreprendre Matawinie (2022).

⁷ MRC de Matawinie. (2020). « Municipalité de Saint-Michel-des-Saints », consulté au : <https://www.matawinie.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/MUNICIPALITE%20C3%89-DE-SAINT-MICHEL-DES-SAINTS.pdf>

Rang	Secteur	% des entreprises	Rang emploi	% des emplois
1er	Services hébergement et restauration	19,5 %	1er	34,9 %
2e	Autres services	12,3 %	3e	7,3 %
3e	Commerce de détail	11,5 %	2e	10,9 %
4e	Transport et entreposage	8,0 %	4e	4,7 %
5e	Construction	5,0 %	5e	2,1 %

Les services d'hébergement et restauration dominent en nombre brut d'entreprises (19,5 % du total) et selon le pourcentage d'emploi (34,9 % des emplois)⁸. D'autres sources indiquent que les principaux secteurs d'activités regroupant les plus grands employeurs de la région sont le secteur manufacturier, le tourisme et la restauration, la foresterie et les ressources naturelles, ainsi que le secteur de la santé⁹.

Par ailleurs, il faut noter que 30 % de la population ne possède aucun diplôme, 27 % détiennent un diplôme d'études secondaires, 22 % un diplôme ou certificat de métier, tandis que seulement 12 % ont une formation collégiale et 9 % un niveau universitaire¹⁰. Ces données indiquent un déficit de qualification qui constitue à la fois un frein à la transition tout en révélant un potentiel de valorisation par la formation professionnelle spécialisée liée aux nouvelles filières forestières ou autres.

⁸ Nous n'avons pas trouvé de source fiable et officielle concernant les emplois en foresterie.

⁹ *Op. Cit.* Entreprendrematawinie (2022).

¹⁰ *Op. Cit.* MRC de Matawinie. (2020).

1.3 Revenu et conditions de vie

Indicateur	SMDS	MRC Matawinie
Revenu médian (15 ans et +)	44 855 \$	26 953 \$
Revenu médian après impôts	41 234 \$	24 909 \$
Revenu médian (travail à l'année)	25 312 \$	40 557 \$
Revenu médian ménage (2 pers. +)	58 965 \$	62 709 \$

Les données révèlent une situation contrastée. Si le revenu médian des personnes de 15 ans et plus à SMDS (44 855 \$) est supérieur à celui de la MRC de la Matawinie (26 953 \$), le revenu médian provenant du travail demeure nettement plus faible (25 312 \$ contre 40 557 \$).

Cet écart suggère une économie où les revenus d'emploi sont plus limités, possiblement en raison de la forte présence d'emplois saisonniers liés notamment à la foresterie et au tourisme. La différence semble être compensée par d'autres sources de revenus, comme les transferts gouvernementaux ou les revenus de retraite.

1.4 Indice de vitalité économique du territoire et mobilité de la population

L'indice de vitalité économique des territoires (IVET) de l'ISQ mesure trois composantes : le taux d'emploi, le revenu total médian et le taux d'accroissement de la population. SMDS se situe au quatrième quintile, ce qui désigne une très faible vitalité. Lorsqu'on la compare à la région dans son ensemble, SMDS arrive au 54^e rang sur les 57 autres municipalités, ce qui en fait une municipalité particulièrement dévitalisée.

Au niveau de la mobilité résidentielle, on peut voir une forte inertie de la population locale. À court terme (un an), 90 % des personnes n'ont pas changé de lieu de résidence (2 030 sur 2 250)¹¹. À moyen terme (cinq ans), la mobilité s'accroît légèrement, mais demeure limitée. Près de 78 % des personnes résidaient déjà au même endroit cinq ans auparavant (1 740 sur 2 220). En ce qui concerne les flux migratoires, sur cinq ans, presque tous les migrants recensés proviennent d'autres localités québécoises (260 migrants intraprovinciaux), alors que l'attraction de populations provenant d'autres provinces ou de l'étranger est marginale (seulement 15).

¹¹ *Op. Cit.* Statistique Canada. (2017). Profil du recensement, Recensement de 2016 – Saint-Michel-des-Saints

2. Un aperçu économique du secteur forestier dans la région

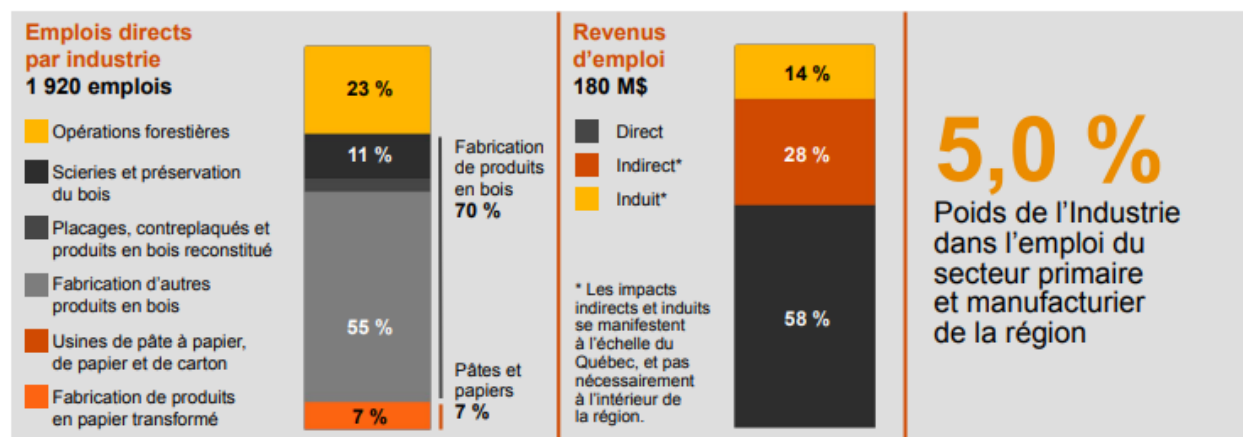
2.1 Un portrait régional : Lanaudière et l'unité d'aménagement 062-71

L'unité d'aménagement (UA) 062-71 couvre une superficie totale de 712 850 hectares (ha) dans la région de Lanaudière, dont 401 000 ha sont destinés à l'aménagement forestier. Elle est principalement située dans la MRC de Matawinie (82 % de sa superficie) et inclut le territoire de la communauté atikamekw de Manawan. Saint-Michel-des-Saints constitue le principal accès à l'UA, via la route 131.

Le territoire de Manawan est encadré par trois unités d'aménagement : UA 062-71 (qui contient SMDS), UA 064-71 (majoritairement dans les Laurentides) et UA 043-72 (majoritairement en Mauricie).

Pour la région de Lanaudière, on compte 134 entreprises dans le secteur forestier qui procurent 1 920 emplois et génèrent des revenus d'emplois à hauteur de 180 millions de dollars¹². Le tableau ci-bas indique l'importance du secteur pour la région¹³ :

Importance de l'Industrie dans la région en 2021



La fabrication de produits en bois domine largement la structure industrielle régionale avec 70 % des emplois manufacturiers, principalement dans les scieries et la transformation du bois. Le secteur des pâtes et papiers est présent, mais représente une part beaucoup plus faible, soit 7 % des emplois directs liés à l'industrie.

¹² PWC (2022). « Impact économique de la filière de la transformation du bois sur les régions du Québec », consulté au : <https://cifq.com/documents/file/Publications/region-impact-economique-de-la-filiere-de-la-transformation-du-bois-sur-les-regions-du-quebec.pdf>

¹³ *Ibid.*

2.2 Les principaux bénéficiaires de garanties d’approvisionnement (BGA) de l’UA 062-71

Scierie St-Michel inc.

Entreprise intégrée de transformation de bois résineux, avec usine à Saint-Michel-des-Saints, elle opérait annuellement 500 000 m³ de bois provenant principalement des terres publiques du nord de Lanaudière. L’entreprise employait plus de 300 travailleurs en 2025, avec un actionnariat local depuis 2017. Elle possédait deux lignes de sciage (gros bois et petit bois), une usine de rabotage modernisée (investissement de 3,5 M\$) et une nouvelle usine de granules de bois mise en service en 2023. La Scierie St-Michel avait fait le choix stratégique de devenir l’usine la plus écoénergétique au Canada, avec une réduction substantielle de ses émissions de GES et une récupération complète de la matière ligneuse. Elle écoulait plus de 60 % de sa production aux États-Unis¹⁴. Les travailleurs étaient syndiqués à la CSN-FIM.

Un centre de formation interne offrant un DEP en opération d’équipement de production est opérationnel sur le site, facilitait le recrutement dans un contexte de pénurie de main-d’œuvre. Après quelques mois de fermeture temporaire, la Scierie St-Michel s’est placée à l’abri de ses créanciers en mai 2026.

Groupe Crête

Il s’agit d’une entreprise de production de bois d’œuvre et de revêtements extérieurs (bois résineux), avec usine à Chertsey (Lanaudière) et à Mont-Blanc/Ferme-Neuve (Laurentides). Le Groupe Crête est présent à Chertsey depuis 2009. L’usine de Chertsey possède une capacité de transformation de 55 millions de PMP sur un quart de travail. L’entreprise compte 340 employés au total (incluant les équipes en forêt) suite à l’acquisition en 2023 des usines de Forex Inc. à Ferme-Neuve et Mont-Laurier. Les travailleurs sont syndiqués à Unifor local 145 (bureaux à Longueuil).

Produits Forestiers Lachance inc.

Entreprise spécialisée dans la production et la distribution de bouleau blanc et de merisier jaune (bouleau jaune) depuis plus de 40 ans, elle détient une usine à Sainte-Émélie-de-l’Énergie. Elle produit des sciages de bois feuillu (Sélect et Meilleur, 1 Commun, 2A Commun) destinés principalement aux marchés d’exportation via le réseau QWEB. Les travailleurs sont syndiqués aux TUAC local 501.

¹⁴ Le Monde forestier. (2024). « *Scierie Saint-Michel investit dans l’avenir* », consulté au : <https://www.lemondeforestier.ca/nouvelles/scierie-saint-michel-investit-dans-lavenir>

2.3 Autres entreprises notables de la région

Entreprise	Secteur	Localisation	Détails
Atelier Taureau inc.	Sciage	440, rue Sainte-Thérèse	Bois de sciage
Biomasse du Lac Taureau (La Granaudière)	Granules de bois	1801 chemin de la Manawan	200 000 tonnes/an
Groupe Champoux Inc.	Transport forestier	Saint-Michel-des-Saints	Transport des bois ronds et résidus (régional)
Bernard De Valicourt Inc.	Exploitation forestière	Saint-Michel-des-Saints	Opérations de coupe et débardage
Marcheur Des Bois S.E.N.C.	Exploitation forestière	Saint-Michel-des-Saints (territoires publics et privés)	Opérations de récolte à plus petite échelle
Les Industries Renaud Gravel inc.	Exploitation forestière	Saint-Michel-des-Saints/Lanaudière	Entreprise d'abattage et transport
Les Entreprises Forestières Jonathan Perrault	Exploitation forestière	Saint-Michel-des-Saints/Lanaudière	Travaux d'abattage mécanisé
Panier forestier	Services/produits forestiers de proximité	Saint-Michel-des-Saints (coops locales, circuits courts)	Mise en marché de produits forestiers non ligneux (PFNL), bois local, valorisation

2.4 Un survol des caractéristiques du massif forestier de l'UA 062-71

L'UA 062-71 appartient principalement aux sous-domaines bioclimatiques de la sapinière à bouleau jaune (dominante, sud de l'UA) et de la sapinière à bouleau blanc (nord). Cette position de transition entre la forêt tempérée mixte et la forêt boréale confère au territoire

une diversité d'essences particulièrement intéressante sur le plan économique et écologique.

Les enjeux de raréfaction d'essences identifiés dans le PAFIT 2023-2028 (Plan d'aménagement forestier intégré tactique) comprennent par ordre d'importance : le pin blanc, le pin rouge, l'épinette rouge, le thuya occidental et la pruche du Canada. Ces enjeux structurent les stratégies sylvicoles (au moins 12 % des plants reboisés doivent être des épinettes rouges ; 3 % des pins blancs ou rouges).

La structure d'âge de l'UA présente un déficit majeur en vieilles forêts : aucune des 14 unités territoriales d'analyse ne respecte actuellement les cibles de structure d'âge (80 % de la superficie en degré d'altération faible ou moyen). Seule 23 % de la superficie présente un degré d'altération faible ou modéré. Un plan de restauration sur 55 ans est prévu. À noter que l'accélération de ce plan pourrait aussi participer à la reconversion de l'économie de SMDS.

2.5 Le contexte économique : un secteur sous pression

Le secteur forestier québécois traverse une mutation structurelle profonde depuis 2001 :

- En 2001 : ~95 200 emplois au Québec dans la filière forestière complète
- En 2024 : 57 298 emplois – une diminution de 40 % en 23 ans
- La fabrication de produits en bois demeure le principal employeur avec 29 500 emplois en 2024
- Le PIB du secteur forestier (SCIAN 113-1153) est passé de 1,301 G\$ en 2013 à 1,160 G\$ en 2023, soit une baisse de 11 % alors que le PIB québécois progressait de 19 %

Les droits de douane américains sur le bois d'œuvre résineux, un enjeu chronique dans les relations Canada–États-Unis, constituent un facteur de risque majeur pour les entreprises comme la Scierie St-Michel (en témoigne la fermeture récente) et le Groupe Crête, qui exportent une part significative de leur production vers ce marché. En 2025-2026, les taux combinés atteignent 25 à 31 % pour certaines entreprises, poussant le gouvernement fédéral à annoncer 1,7 G\$ en prêts et garanties de prêt pour le secteur. En novembre 2025, le premier ministre Legault évoquait la perte potentielle de 30 000 emplois dans le secteur.

2.6 L'importance forestière dans l'économie de la Matawinie

Dans la MRC de Matawinie, le secteur forestier représente une part de l'emploi supérieure (2,4 %) à la moyenne québécoise, qui se situe autour de 1,5 % des emplois totaux¹⁵. Cette spécialisation se traduit par une vulnérabilité accrue aux chocs sectoriels, qu'il s'agisse des cycles de prix, des droits de douane, des effets des changements climatiques ou encore de la réduction des possibilités forestières. À noter que ces données datent de 2019, soit peu de temps (deux ans) après la relance de la Scierie St-Michel, ce qui laisse sous-entendre une dépendance accrue pour SMDS. Or, avec la fermeture de la scierie, des réflexions s'imposent.

En effet, il faut voir cette fermeture non pas seulement comme une impasse, mais aussi comme une occasion d'analyser les causes de cette fermeture et d'éclairer ce qui n'a pas fonctionné dans les efforts de transition de cette usine.

À l'échelle du Québec, les plus récents portraits gouvernementaux indiquent qu'environ 150 municipalités tirent plus de 10 % de leurs emplois du secteur forestier. Saint-Michel-des-Saints présente un profil typique de ces municipalités : une économie locale fortement tributaire de la forêt, combinée à une fragilité démographique et à une diversification économique limitée.

¹⁵ Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2019). « Importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec », Gouvernement du Québec.

3. Les potentiels socioéconomiques de transition écologique du secteur forestier

3.1 Un modèle à faire évoluer

La transition socioécologique du secteur forestier ne consiste pas uniquement à réduire l'exploitation, mais à transformer le modèle de développement, afin de passer d'un modèle fondé sur le volume de bois d'œuvre générique (4x4, etc.) à un modèle intégrant la question de la biodiversité, des produits à haute valeur ajoutée et des services écosystémiques. Pour SMDS, dont la base économique repose largement sur la première transformation, cela ouvre des opportunités pour remonter la chaîne de valeur dans les filières existantes.

En outre, la diversification des modèles d'affaires est une avenue essentielle à explorer pour développer des entreprises qui sauront répondre aux aspirations des communautés forestières à vivre de la forêt, alliant rentabilité, redistribution de la rente forestière et contrôle local des décisions. À ce titre, l'économie sociale et solidaire est susceptible de jouer un rôle important dans la reconversion en cours des activités forestières. Le modèle du Groupe AGIR, développé au Lac-Saint-Jean, est un précédent qui pourrait inspirer des initiatives similaires dans la région (voir annexe 1).

3.2 La filière biomasse forestière résiduelle

La Scierie St-Michel a déjà engagé une transition dans cette direction en ouvrant une usine de granules de bois en 2023, valorisant les sous-produits de sciage (sciure, écorces, copeaux) qui étaient jusqu'alors des résidus non valorisés. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie cohérente de récupération complète de la matière ligneuse.

À l'échelle régionale et québécoise, la bioénergie forestière représente environ 8 % de la consommation énergétique du Québec, avec un objectif gouvernemental d'augmentation de 50 % de la production de bioénergie d'ici 2030¹⁶. Les résidus de scierie (écorces, sciures) constituent une ressource accessible immédiatement. Nature Québec travaille à développer cette filière comme substitut aux combustibles fossiles dans le chauffage des bâtiments institutionnels et industriels. De plus, la MRC de Matawinie a annoncé des investissements pour une filière bioénergétique d'avenir, incluant la création d'un centre de

¹⁶ Ministère des Ressources naturelles et des Forêts. (s.d.). « La bioénergie forestière au Québec. Gouvernement du Québec », consulté au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/forets/documents/FS_Bioenergie_forestiere_MRNF.pdf

conditionnement et de stockage de biomasse, ce qui implique des acteurs locaux qui récoltent et valorisent des résidus de bois pour un usage énergétique¹⁷.

Potentiel pour SMDS et la Haute-Matawinie :

- Valorisation des résidus de sciage en granules de bois (déjà en cours à la Scierie St-Michel).
- Production de gaz naturel renouvelable (GNR) à partir de la biomasse forestière résiduelle – une technologie émergente.
- Fourniture de chaleur aux bâtiments municipaux, aux serres, aux industries locales non raccordées ou mal desservies par le réseau électrique d'Hydro-Québec, ou pour lesquelles un approvisionnement local en chaleur est plus pertinent.
- Ouverture sur le potentiel d'aménagement forestier et sur l'exploitation des PFNL.

3.3 La filière bois massif et construction durable (CLT/bois d'ingénierie)

Le Code national du bâtiment – Canada 2020 a introduit des dispositions permettant la construction de bâtiments en bois d'œuvre massif encapsulé (CBOME) jusqu'à 12 étages, ce qui ouvre la voie à des constructions plus hautes en bois massif. En 2025, les gouvernements du Québec et du Canada ont annoncé un investissement conjoint de plus de 8,5 M\$ dans quatre projets innovants visant à accélérer l'adoption de la construction en bois à faible empreinte carbone au Québec¹⁸.

Le bois séquestre le carbone accumulé durant la croissance des arbres, ce qui en fait un matériau de construction à plus faible empreinte carbone que le béton et l'acier lorsqu'on considère l'ensemble du cycle de vie. Des études de cas sur des bâtiments en bois lamellé-croisé (CLT) suggèrent des réductions substantielles du carbone incorporé, souvent de l'ordre de plusieurs dizaines de pour cent par rapport à des bâtiments conventionnels en béton.

¹⁷ Mon Joliette. (2026). « Des investissements pour une filière bioénergétique d'avenir dans la MRC Matawinie », consulté au : <https://monjoliette.com/2026/01/21/des-investissements-pour-une-filiere-bioenergetique-davenir-dans-la-mrc-matawinie/>

¹⁸ Conseil canadien du bois. (2025). « Le Conseil canadien du bois applaudit l'investissement fédéral-provincial dans la construction avancée en bois au Québec », consulté au : <https://cwc.ca/fr/nouvelles-de-lindustrie/le-conseil-canadien-du-bois-applaudit-linvestissement-federal-provincial-dans-la-construction-avancee-en-bois-au-quebec/>

Potentiel pour le territoire :

- Le bois feuillu de qualité, notamment le bouleau jaune produit par des entreprises comme Produits Forestiers Lachance, présente un potentiel intéressant pour des applications de CLT feuillu et de planchers massifs destinés à des marchés haut de gamme en émergence.
- La Scierie St-Michel pourrait se repositionner sur des produits à valeur ajoutée (poutres structurelles, lames de plancher en bois massif), ce qui réduirait sa dépendance aux marchés du bois d'œuvre générique. Rappelons ici la forte dépendance de la scierie au marché américain. Or, en 2021, le gouvernement annonçait vouloir renforcer ce marché, citant, par exemple, qu'environ 85 nouvelles salles de classe modulaires en bois massif avaient été livrées et que d'autres verraient le jour¹⁹. Il s'agirait donc de voir si SMDS peut s'inscrire dans cette démarche.
- Ces initiatives pourraient contribuer au développement d'une filière locale de construction en bois articulée autour des essences régionales (épinette, sapin, bouleau jaune), en cohérence avec les orientations récentes en faveur du bois massif dans les codes de construction et les programmes d'investissement publics et notamment de la politique d'intégration du bois dans la construction²⁰.

3.4 La filière des produits forestiers non ligneux (PFNL)

Les forêts de la Haute-Matawinie détiennent une diversité de ressources dont la valeur économique demeure sous-exploitée. Les produits forestiers non ligneux (PFNL) regroupent notamment les champignons forestiers, les petits fruits, les plantes médicinales, les produits de l'érable, les huiles essentielles et certaines ressources fauniques. Ces activités nécessitent généralement peu de capital, favorisent l'entrepreneuriat local et permettent une utilisation complémentaire du territoire forestier.

Potentiel pour SMDS :

- Récolte et transformation de champignons forestiers pouvant servir dans les mycotechnologies ou la mycoalimentation.
- Développement de produits à base de plantes médicinales et aromatiques.

¹⁹ Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2021). Plan de mise en œuvre 2021-2026 de la Politique d'intégration du bois dans la construction. Gouvernement du Québec. Consulté au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/forets/documents/entreprises/PL_MiseOeuvre_PIBC_MRNF.pdf

²⁰ *Ibid.*

- Valorisation commerciale des petits fruits nordiques.
- Création de microentreprises de transformation locale (mycotourisme, mycotechnologie, etc.)

À noter que d'autres régions forestières, ainsi que des communautés autochtones au Québec, œuvrent à faire avancer les filières de PFNL. Ainsi, les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et des Laurentides ont soutenu les efforts de structuration d'un secteur mycologique de plus en plus important. La région de Lanaudière n'est pas en reste, puisqu'un programme de formation sur la cueillette de PFNL existe depuis 2011 et que diverses entreprises de valorisation et découverte opèrent dans la région²¹. Mentionnons qu'une association nationale appuyant les efforts de commercialisation des PFNL a été mise sur pied en 2013²².

3.5 Les bioraffineries forestières

Développées notamment en Finlande et en Suède, mais aussi dans d'autres pays forestiers, les bioraffineries forestières constituent aujourd'hui l'une des pistes les plus sérieusement étudiées pour la transition du secteur forestier²³. Inspiré du modèle des raffineries pétrolières, ce concept vise à fractionner la biomasse forestière et à valoriser ses différentes composantes (fibres, cellulose, hémicelluloses, lignine et extraits) afin de produire, à partir d'une même ressource, une diversité de biens à plus haute valeur ajoutée. Au-delà du bois d'œuvre et de la pâte traditionnelle, ces composés peuvent être transformés en matériaux biosourcés, produits chimiques dits « verts », carburants renouvelables, textiles à base de fibres de bois, adhésifs ou composantes industrielles spécialisées. Cette approche a pour objectif de mieux utiliser chaque arbre récolté et de substituer progressivement certains produits issus des énergies fossiles, tout en s'inscrivant dans les stratégies de décarbonation et de bioéconomie. Toutefois, le déploiement à grande échelle de ces bioraffineries dépend encore de progrès techniques, d'investissements importants et de la consolidation de marchés pour ces nouveaux bioproduits.

²¹ Voir le Répertoire des entreprises PFNL et cultures émergentes de Lanaudière, en ligne : <https://pfnlanaudiere.com/>

²² L'association pour la commercialisation des produits forestiers non-ligneux (PFNL) « regroupe des entreprises, des organisations et des individus qui s'intéressent à la récolte, à la transformation et à la commercialisation de ces produits de notre terroir. » Consulté au : <http://acpfnl.ca/>

²³ Confederation of European Paper Industries. (2024). « Une étude commandée par Cepi met en lumière la croissance rapide des bioraffineries à base de fibres de bois en Europe ». CEPI. Consulté au : <https://www.lemaitrepapetier.ca/nouvelles/internationales/une-etude-commandee-par-cepi-met-en-lumiere-la-croissance-rapide-des-bioraffineries-a-base-de-fibres-de-bois-en-europe.html>

Potentiel pour SMDS et la Haute-Matawinie :

- Valorisation accrue, à moyen et long terme, des résidus forestiers et des sous-produits de sciage déjà générés localement.
- Possibilité de développer de nouveaux débouchés pour la cellulose, la lignine et les fibres de bois, en fonction de la maturité des technologies et des marchés locaux et internationaux.
- Opportunités de partenariats avec les centres de recherche québécois
- Positionnement graduel du territoire vers des chaînes de valeur émergentes liées aux matériaux biosourcés et à la décarbonation industrielle, sous réserve d'un cadre politique, financier et logistique favorable.

3.6 La gouvernance autochtone et la cogestion territoriale

En mars 2026, le Conseil de la Nation Atikamekw et les conseils des communautés d'Opitciwan, Manawan et Wemotaci ont signé avec le gouvernement du Québec un énoncé d'intention pour un projet pilote de gestion participative en foresterie. Ce projet vise à structurer la participation des Atikamekw Nehirowisiw dans les décisions d'aménagement, à renforcer l'acceptabilité sociale des activités forestières et à assurer une meilleure cohabitation sur le territoire.

Pour SMDS, dont le territoire est intimement lié à celui de Manawan et sachant que la scierie St-Michel travaille déjà activement avec la communauté, cette nouvelle gouvernance partagée ouvre des perspectives :

- Emplois forestiers au sein de la communauté atikamekw
- Projets d'entreprises à capital mixte (autochtone et non autochtone) – rôle clé de l'économie sociale
- Certification de pratiques respectueuses des droits et valeurs autochtones (FSC avec critère autochtone)
- Développement d'une économie sylvicole autochtone (cueillette, plantes médicinales, éco-tourisme forestier)
- Projet de formation et requalification professionnelle

3.7 L'aménagement forestier intensif et la sylviculture adaptée aux changements climatiques

Le Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2023-2028 de l'unité d'aménagement 062-71 intègre la démarche provinciale des aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL), qui vise à concentrer les interventions sylvicoles les plus productives dans des secteurs à fort potentiel. Cette approche est présentée comme compatible avec la transition écologique, car elle permet, en théorie, d'augmenter la production de bois par unité de surface dans les AIPL, tout en maintenant ailleurs des superficies plus élevées de forêts peu aménagées ou plus âgées, favorables à la séquestration du carbone et à la biodiversité, tout en améliorant l'efficacité économique des opérations forestières.

Dans un même temps, les changements climatiques modifient progressivement les conditions de croissance et la distribution potentielle des essences forestières au Québec²⁴. Les scénarios climatiques suggèrent un déplacement vers le nord de l'aire climatique propice à certaines essences tempérées, comme l'érable à sucre et le bouleau jaune, ainsi qu'une augmentation des risques liés aux perturbations biotiques et abiotiques (sécheresses, épidémies d'insectes) pour plusieurs résineux, notamment en lien avec la tordeuse des bourgeons de l'épinette et d'autres insectes ravageurs. Dans ce contexte, la transition écologique en forêt devra inclure une réflexion sur l'adaptation des régimes sylvicoles pour accompagner ces changements, en visant des peuplements plus diversifiés, résilients et mieux adaptés au climat futur. On pourrait donc également envisager de faire une aire expérimentale dans les environs de la municipalité qui permettrait de tester différents scénarios d'adaptation.

3.8 Le récréotourisme forestier et la diversification économique

Le secteur touristique constitue déjà le premier employeur de SMDS. Le réservoir Taureau, les ZECs (Zone d'exploitation contrôlée) et les pourvoiries génèrent une économie récréative qui peut être valorisée davantage dans une perspective de transition. Rappelons ici que des initiatives d'écotourisme forestier existent déjà dans Lanaudière (randonnées guidées, interprétation de la forêt, mycotourisme), ce qui confirme l'intérêt pour ce type d'offre²⁵. Le territoire de SMDS peut s'inspirer de ces modèles pour structurer une offre

²⁴ Ressources naturelles Canada. (2024). « Distribution des espèces d'arbres », Gouvernement du Canada. Consulté au : <https://ressources-naturelles.canada.ca/changements-climatiques/changements-climatique-forets/distribution-especes-darbres>

²⁵ Par exemple, voir : Tourisme Lanaudière. (2024). « Randonnée pédestre – Forêt Ô Cascades », Consulté au : <https://lanaudiere.ca/fr/activites-lanaudiere/randonnee-foret-o-cascades/>

propre, centrée sur ses forêts anciennes, sa faune et ses paysages. On pourrait par exemple y voir :

- le développement d'écotourisme forestier (randonnée en forêt ancienne, observation de la faune) ;
- la création d'itinéraires pédagogiques sur l'aménagement durable des forêts ;
- le développement de synergies locales et régionales avec la filière biomasse : chauffage à la biomasse locale des établissements hôteliers et touristiques. Par exemple, l'auberge du lac Taureau, un gros joueur touristique local (189 unités et plus, diverses formes d'hébergement), affiche un engagement en développement durable (certification 3 Clés Vertes, tri, compost, etc.) ;
- la promotion des produits de bois locaux dans la construction des infrastructures touristiques ;
- des projets mobilisateurs en collaboration avec les ZEC et les pourvoiries pour le soutien et l'amélioration de la biodiversité, notamment par l'amélioration des mesures de gestion de la faune.

4. Les enjeux transversaux

4.1 La main-d'œuvre : une transition à planifier

La pénurie de main-d'œuvre est déjà présente dans le secteur forestier de la Haute-Matawinie. La Scierie St-Michel a dû recruter à l'international (Tunisie) pour ses postes spécialisés. Le vieillissement de la population (l'âge médian est de 56 ans) amplifie ce phénomène. La transition vers les nouvelles filières (bois d'ingénierie, biomasse, carbone) exige de nouvelles compétences qui ne sont pas toutes présentes localement.

Opportunités syndicales :

- Négociation de clauses de formation continue liées à la transition dans les conventions collectives (CSN-FIM/Scierie St-Michel, Unifor/Groupe Crête, TUAC/Lachance),
- Développement de programmes de formation professionnelle locaux en partenariat avec les cégeps et les centres de formation,
- Programmes de préretraite et de transfert de compétences pour les travailleurs vieillissants.
- Coaliser les intervenants du monde forestier et s'appuyer sur la table des partenaires du marché du travail pour forger des consensus sur des orientations de base.

4.2 Les droits de douane américains : un choc exogène à inclure dans la stratégie de transition

La dépendance de la Scierie St-Michel au marché américain (60 % + de sa production) l'exposait directement aux droits de douane antidumping et compensateurs. Les politiques de l'administration Trump ont lourdement affecté l'industrie, avec des tarifs qui sont anticipés atteindre les 45 % et menacent directement la pérennité des activités, notamment à SMDS.

Par exemple, la Scierie St-Michel – plus gros employeur à l'année du village – a suspendu ses opérations le 1er août 2025 en raison de la hausse des droits compensateurs américains sur le bois canadien, passés de 15 % à 35 %. Cette fermeture temporaire a mis 250 travailleurs au chômage subitement dans un village d'environ 2 000 personnes, où l'entreprise exporte 60 % de sa production vers les États-Unis. Le maire Réjean Gouin a rappelé que, sans la scierie, il resterait très peu d'emplois au village.

La scierie a indiqué en octobre 2025 qu'elle resterait fermée tant que l'aide fédérale liée aux droits compensateurs ne serait pas versée, avec un objectif de reprise des activités de sciage au 5 janvier 2026. Depuis, elle s'est placée sous la protection de ses créanciers, ce qui laisse présager une fermeture définitive.

4.3 Le projet de mine de Nouveau Monde Graphite (NMG)

NMG a un projet de mine (Mine Matawinie) qui est localisé à Saint-Michel-des-Saints. Même si le projet de phase 2 reste tributaire d'un montage financier complexe, des signaux récents sont positifs (investissements du Fonds de croissance du Canada, Investissement Québec, entente d'achat avec Ottawa pour 30 000 tpa). La phase 2 semble d'ailleurs sur le point de se conclure, NMG ayant annoncé en mai 2026 la clôture d'un montage en capital de 309,5 M\$ US, combiné à un engagement de dette de 335 M\$ US, ce qui lui permet de confirmer la décision finale d'investissement (FID) pour la mine de Matawinie²⁶. Il faudra être attentif aux dynamiques de reconversion professionnelle des travailleurs, typiques des régions où les secteurs des ressources naturelles cohabitent, et où des travailleurs changent d'emploi, de la foresterie vers le secteur minier. Il pourrait être recommandé de mettre sur place un comité de suivi afin de concevoir des stratégies de compensation pour ces travailleurs en déplacement par un plan de recrutement et de formation.

De plus, si les discours politiques parlent de « plus de 1 000 emplois » autour de Matawinie, en réalité, la mine elle-même ne prévoit qu'environ 150 postes permanents pour l'exploitation sur le site²⁷, le reste étant surtout des emplois temporaires de chantier et des retombées indirectes. En outre, si les « 1000 emplois » comptent des emplois indirects, il faut préciser que le remplacement des emplois du secteur forestier vers le secteur minier risque fort de ne pas créer d'emplois indirects, ceux-ci existant déjà.

²⁶ Nouveau Monde Graphite inc. (2026). « NMG completes US\$309.5M financing and confirms Matawinie FID », Consulté au : <https://nmg.com/financing-and-matawinie-fid/>

²⁷ Nouveau Monde Graphite. (2025). « La mine Matawinie de NMG identifiée comme "Grand projet d'intérêt national" par le Bureau des grands projets du Canada [communiqué de presse] », TMX Money. Consulté au : <https://money.tmx.com/quote/NMG:US/news/4941328237780444>.

5. Tableau synthèse des potentiels de transition

Filière	Stade actuel à SMDS/territoire	Acteurs clés/leviers principaux
Biomasse/granules/ chaleur	Déjà en développement – mais à fort risque de fermeture (Scierie St-Michel)	Scierie SM, Nature Québec, MRC Matawinie, réseaux de chaleur locaux
Bois d'ingénierie (CLT, bois massif)	Inexistant localement	Scieries locales, Produits Forestiers Lachance, gouvernements du Québec et du Canada
PFNL (champignons, petits fruits, plantes médicinales)	Très peu structuré	PME locales, communauté atikamekw, tourisme, économie sociale
Bioraffineries forestières	Prospectif/long terme	Centres de recherche, entreprises forestières, gouvernements
Séquestration carbone et services écosystémiques	Embryonnaire	MRNF, entreprises forestières, Nation atikamekw, marchés carbone
Cogestion autochtone	En démarrage (entente 2026)	Nation atikamekw, MRNF, municipalité, entreprises locales
Sylviculture adaptée aux changements climatiques	En cours (PAFIT 2023-2028)	MRNF, BGA, aménagistes forestiers
Récréotourisme forestier	Déjà développé (réservoir Taureau, ZEC, pourvoies)	Municipalité, pourvoies, acteurs touristiques régionaux

Annexe I. L'exemple de l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) - MRC de Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean

Historique du groupe

Années 1990

- Au début des années 1990, les premières corporations forestières locales voient le jour dans la MRC de Maria-Chapdelaine (cinq corporations)
- Mission : appliquer le principe de la gestion intégrée des ressources dans leur territoire afin de maximiser les retombées socioéconomiques de leurs communautés locales.
- Chaque corporation, en tant qu'OBNL, a son propre CA. Toutes les personnes impliquées le sont à titre bénévole.

2000

- Étude réalisée pour analyser comment les corporations peuvent optimiser leur fonctionnement.
- Solution : Mutualiser les services professionnels et techniques : accès à des professionnels qualifiés pour la planification et la réalisation de travaux forestiers.
- Des cinq corporations au départ, huit participent à la fondation d'AGIR.
- Maintenant, 14 corporations membres (une pour chaque municipalité de la MRC Maria-Chapdelaine : 2 villes, 10 villages et 2 TNO – territoires non organisés).

Le Groupe AGIR aujourd'hui

- Entreprise d'économie sociale, OBNL
- CA constitué de représentants de chaque corporation membre.
- Équipe de professionnels : Directeur général et professionnels (ingénieurs forestiers, techniciens forestiers, biologiste, techniciens en aménagement de la faune et service administratif)
- Concentre ses activités dans la forêt de proximité (usages et utilisateurs multiples).

- Les activités de collecte de bois sont assurées par des petites entreprises privées sous-traitées par AGIR (collaboration de longue date avec les entreprises).

Modèle, retombées, avantages et défis

Entente avec l'industrie forestière

- Partenariat volontaire avec l'industrie : l'entreprise multinationale Domtar (acquéreur de Produits forestiers Résolu [PFR]) octroie des occasions d'affaires au Groupe AGIR.
- Entente Domtar-AGIR : De 200 000 à 225 000 m³ par an.
- Service clé en main, de la récolte du bois à la livraison aux usines Domtar.
- L'entente correspond à environ 95 % du chiffre d'affaires du Groupe AGIR.
- AGIR assure la gestion et l'administration de l'entente.

Modèle de réinvestissement (4 fonds)

1. Fonds de soutien « AGIR pour le développement des communautés » : Montants répartis aux corporations membres pour le développement local, en fonction d'un calcul des besoins.
2. Fonds de réserve : Protection pour les membres lors des périodes plus difficiles dans l'industrie.
3. Fonds d'investissement : Répondre à des besoins communs à l'ensemble des membres. (Ex. projet en cours de fiducie immobilière pour répondre aux problèmes de logement dans la MRC).
4. Fonds de roulement

Retombées locales

- AGIR génère un surplus des mandats qu'il réalise, qu'il redistribue aux corporations membres. Celles-ci les investissent dans leur milieu, selon les besoins identifiés localement.
- Exemples de réalisations : soutien aux initiatives locales (mise en place d'une garderie, épicerie communautaire, conversion d'une église, etc.), entretien de chemins ou sentiers, soutien aux entreprises locales, etc.

- Ce modèle génère d'importantes retombées socioéconomiques dans la MRC de Maria-Chapdelaine chaque année.

Bilans des retombées 2023-2024

- 480 294 \$ investis dans le milieu par AGIR et ses corporations forestières locales membres.
- 119 562 \$ supplémentaires investis dans le milieu par AGIR, ses corporations locales membres et ses partenaires pour des projets spéciaux.
- 599 856 \$ investis au total.
- 66 projets locaux soutenus dans la MRC de Maria-Chapdelaine.

Avantages du modèle

- Ramener les retombées économiques des activités forestières dans les communautés forestières via des investissements majeurs dans le développement local.
- Les fonds investis par AGIR sont des leviers pour d'autres investissements.
- Permetts une meilleure harmonisation des activités forestières avec les autres usages de la forêt de proximité
- Pour l'industrie : AGIR entraîne une plus grande acceptabilité sociale de ses activités forestières dans la forêt de proximité et permet l'accès au territoire.
- Le Groupe AGIR diversifie ses activités de collecte de bois, la rendant plus résiliente dans le contexte de crise forestière.

Défis

- Les corporations s'appuient sur l'engagement de bénévoles : défis de recrutement, de rétention, de mobilisation et de transfert de connaissances.
- Le succès du modèle repose sur l'engagement soutenu à long terme des personnes impliquées.
- Le modèle dépend aussi des contrats avec le reste de l'industrie, notamment Domtar.